

Annexe 3

Réutilisation d'informations publiques délivrée en application de la loi n°78-753 du 17 juillet 1978 et prévoyant une livraison successive des informations

TARIFS

FORME	PRIX
Vue numérisée	0,07 €
Champ indexé	0,06 €
Frais de mise à disposition (envoi et traitement administratif)	200 €

La redevance sera perçue à la signature de la licence, en une seule fois.

Le paiement de cette redevance donne droit à une durée de réutilisation illimitée.